



PV REUNION DES PRESIDENTS DE CR CHARTRES (28) - LE 30 JANVIER 2010

Le Président ouvre la séance en remerciant tous les Présidents de Comités Régionaux présents, malgré les conditions météo, pour cette réunion avec la nouvelle équipe et excuse Alain Lemare qui n'a pas pu être présent.

Il passe ensuite la parole au secrétaire général pour faire l'appel :

CR PRESENTS : Aquitaine – Auvergne – Bourgogne – Bretagne – Centre – Champagne Ardennes
Franche Comté – Haute Normandie – Ile de France – Limousin – Lorraine – Midi Pyrénées
Nord Pas de Calais – Pays de Loire – Picardie – Poitou Charente – Provence Alpes Côte d'Azur
Rhône Alpes

CR EXCUSES : Basse Normandie – Languedoc Roussillon

CR ABSENT : Alsace

1) Intervention de Jean Luc Quer nec :

Jean Luc nous précise qu'il a repris les licences et qu'il est à jour pour l'instant, la dernière demande arrivée vendredi matin a été traitée. Alain Lemare est toujours disponible pour l'aider encore quelques mois si besoin.

Il présente ensuite le nouveau règlement du GN axé uniquement sur les inscriptions individuelles et la base d'un qualifié pour 12 participants lors des éliminatoires départementales puis un qualifié supplémentaire par tranche de 12 commencée et qui a plusieurs objectifs :

- Porter le nombre de qualifiés pour la finale à 250 / 300, ce qui permettrait d'utiliser les 5 secteurs prévus pour le championnat de France des CD.
- Accès à la finale pour tous les CD, même les plus petits.
- Ne plus laisser aux CD la possibilité de payer pour avoir plus de qualifiés, ce qui était devenu une coutume, ni de choisir les qualifiés sans organiser d'éliminatoire, ce qui se faisait également.

Après lecture complète, ce règlement est accepté à l'unanimité des présents et le montant de l'inscription est fixé à 7€ par les Présidents de CR.

2) Intervention de Jacky Cahagne :

Le projet de règlement de la pêche à la plombée établi par sa commission et validé par le comité directeur est présenté dans son intégralité, celui-ci est basé sur le règlement international qui est actuellement en attente de validation par le comité directeur de la FIPSeD.

Le point concernant la possibilité d'organiser les championnats en 3 groupes est discuté et accepté avec 12 voix pour et 6 contre. Les autres points de ce règlement sont validés à l'unanimité.

3) Intervention de Jean Claude Poin signon :

- Les programmes de championnats seront désormais disponibles sur le site, il n'y aura plus d'envois de documents papier.
- Les listes des qualifiés pour les championnats seront également sur le site avec mise à jour régulière.

- Les dates des promotions doivent être communiquées au plus tôt et dans tous les cas avant le 31 décembre.
- Jean Claude signale qu'il y a beaucoup de forfaits dans les championnats moulins.
- Il nous rappelle également que les résultats de championnat doivent lui être adressés.
- Suite à la mise en place du nouvel organigramme des championnats vétérans, et pour éviter un déséquilibre, deux pêcheurs n'ont pas été replacés dans leur 2° division respective.
- Les réponses aux vœux sont validées (voir PV réunion du comité directeur).

Il est demandé de fournir les listes des pêcheurs sélectionnés pour les différentes équipes de France, celles-ci sont sur le site mais elles seront adressées aux Présidents de CR.

4) Intervention d'Edmonde Vilain :

- Le bilan 2009 est déficitaire de 18K€ et cela ne peut pas continuer dans ce sens, des lignes de conduite vont être définies pour limiter certaines dépenses comme le fonctionnement et les championnats.
- Coté recettes, difficultés pour obtenir des subventions et une baisse du nombre de licences qui se poursuit inexorablement.
- Le comité directeur propose d'augmenter le montant des inscriptions pour les championnats par équipe et de les uniformiser à 25€. Cette demande ne fait pas l'unanimité mais elle est acceptée avec 14 voix pour et 4 contre.

5) Intervention de Jacques Goupil :

- Le Président fait un compte-rendu de la situation actuelle avec les sponsors (voir PV de la réunion du comité directeur) et précise que suite à la baisse régulière du montant de la subvention le contrat avec le SPAP France a été rompu et le club France dissout avec effet au 1^{er} janvier 2010. Deux solutions s'offraient au comité directeur et celui-ci a fait le choix de contrats individuels sans exclusivité en ne retenant pas la contre-proposition d'un contrat unique avec un sponsor principal qui nous assurait une sécurité financière mais qui n'a pas été validé par les anciens membres du SPAP France en tant que co-sponsors potentiels, ce qui par ailleurs est de nature à poser des difficultés aux pêcheurs sélectionnés liés à ces marques.
- Concernant le prix des licences 2011, si les subventions obtenues et les décisions de la commission financière ne permettent pas d'équilibrer le budget, toutes les licences individuelles seraient augmentées de 2€. Cette proposition est acceptée avec 15 voix pour et 3 voix contre. Sans avis du comité directeur, le GN carpe a augmenté la licence loisir de 12 à 15€.
- Le Président signale également que les statuts n'étant pas précis sur ce point, les pouvoirs seront acceptés pour voter lors de l'AG extraordinaire.

Il est demandé où en était le projet de rapprochement des 3 fédérations. Nous sommes prêts mais ce n'est pas le cas des autres fédérations.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne

Le Président,

Jacques Goupil